

Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

DÉPLOIEMENT DU REGISTRE DE VACCINATION DU QUÉBEC À LAVAL

Laval, le 24 avril 2015 – Le Registre de vaccination du Québec est progressivement déployé dans les différentes régions du Québec. Dès le 27 avril prochain, les personnes lavalloises qui se feront vacciner au Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval (CISSS de Laval) seront dorénavant inscrites dans ce registre.

À propos du registre

Le Registre de vaccination du Québec est un fichier informatisé provincial dans lequel seront éventuellement inscrits tous les vaccins reçus par une personne au Québec. Toute l'information qui se trouve dans le Registre de vaccination est confidentielle. Seules les personnes autorisées peuvent y avoir accès.

Il est important de conserver son carnet de vaccination et celui de ses enfants et de les tenir à jour. Le registre de vaccination ne remplace pas ces documents.

« Ce nouvel outil aura de précieuses retombées pour la Direction de la Santé publique (DSPublique) et pour les professionnels de la santé, ainsi que pour toute personne qui reçoit des vaccins. Le registre permettra, entre autres avantages, de vérifier l'histoire vaccinale d'une personne (peu importe où elle a été vaccinée), de mieux contrôler les épidémies et de retracer ceux et celles ayant reçu un vaccin faisant l'objet d'un rappel, le cas échéant », déclare le Dr Claude Prévost, coordonnateur médical à la Direction de la Santé publique du CISSS de Laval.

Le CISSS de Laval utilisera également le registre pour ses activités de sollicitation ou de promotion de la vaccination auprès de la population lavalloise. Il sera toutefois possible, pour la personne vaccinée, de refuser de recevoir du matériel promotionnel ou d'être sollicitée au sujet de vaccins qu'elle devrait recevoir. Un formulaire de refus ou d'annulation de refus est actuellement disponible sur le site Web du ministère de la Santé et des Services sociaux ou, dès le 27 avril prochain, à l'accueil des installations du CISSS de Laval.

L'importance de la vaccination

« Rappelons que la vaccination demeure la meilleure façon de se protéger contre plusieurs maladies infectieuses. La région peut maintenant compter sur un instrument de qualité, capable d'améliorer considérablement la prévention et le contrôle des maladies évitables par la vaccination. Des bénéfices importants s'ensuivront pour les enfants, les jeunes, les adultes et les aînés qui se font vacciner chaque année », conclut le Dr Prévost.

Pour en savoir plus ou pour avoir accès au formulaire de refus, la population lavalloise peut consulter www.msss.gouv.qc.ca/vaccination (page Registre de vaccination du Québec).

– 30 –

Renseignements : Stéphanie Daigneault
Conseillère en communication
Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques
Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval
Téléphone : 450 978-2121, poste 2025